

## EDITO

### Organisateur

Dans la grande majorité des cas, un organisateur de trail ne fait pas ça pour gagner de l'argent. Il fait ça parce que c'est sa passion et qu'il a surtout envie de la partager avec les autres. Il a envie de faire découvrir son petit coin de paradis, de montrer aussi un endroit qu'il connaît sur le bout des doigts.

Mais pour ce faire, ce n'est pas si simple. Il faut se plier à un cahier des charges de plus en plus lourd. Il y a la sécurité à ne surtout pas négliger. Il y a des autorisations diverses et variées à obtenir. Droits de passage, préfecture, mairie, police, ONF, voies navigables, propriétaires et j'en passe. Il y a les bénévoles à choyer et à trouver. Ou à trouver et à choyer. Il y a les nombreuses réunions à caler. Il y a les sponsors à ne pas négliger. Il y a aussi les incontournables que sont le speaker, le chrono et la sono. Il y a tous ces petits détails à régler et cette envie de faire au mieux pour que tout soit parfait. Et il y a forcément quelques nuits très courtes et quelques vives discussions qui vont avec.

Alors au fil du temps, l'organisateur perd forcément peu à peu l'enthousiasme du début. Il y a ces bénévoles qui s'en vont et qu'il faut bien remplacer alors qu'ils étaient des amis. Il y a cette nouvelle loi qui est passée et qui lui impose de changer à nouveau son règlement. Il y a cette concurrence aussi d'une nouvelle épreuve inattendue qui va lui enlever peut-être quelques concurrents. Il y a sa vie de famille qui reprend le dessus ou son boulot qui l'accapare un peu plus. Il y a tellement de petits détails en fait.

Mais l'organisateur reste avant tout un bénévole. Il ne fait pas ça pour gagner de l'argent. Il veut juste faire plaisir aux gens. En tout cas, c'est comme ça dans la grande majorité des cas.

Tout ça pour dire qu'il y a plein de petits trails en France qui méritent vraiment le détour. Juste pour la vraie passion du trail !

Rémy Jégard

LE MOT DE CLAUDY BENOIT

## C'est la rentrée !



La rentrée des écoliers, le lundi 1er septembre, a signé le retour aux affaires « courantes » pour l'ensemble des clubs de course à pied. Une reprise souvent préparée depuis plusieurs semaines, afin de permettre des retrouvailles et un accueil fédérateurs dans cette pratique sportive ludique et tellement porteuse de partage. Certains (es) n'ont rien lâché durant la période estivale, d'autres se sont offerts une coupure souvent bienfaitrice...et bien sur, il y a les petits nouveaux, qui arrivent avec leurs chaussures toutes neuves, bien décidés cet automne à retrouver une forme physique quelque peu délaissée, et rejoindre le peloton des passionnés...il y

a aussi les incontournables, qui ont déjà calé leurs objectifs pour les mois à venir, sur route, en trail...et même certains (es) qui se projettent sur la saison de cross-country !... la course pied, quand on y a goûté, on ne peut vraiment plus s'en passer !

Claudy Benoît

[www.runningmag.fr](http://www.runningmag.fr)



Inscrivez vous en ligne pour le mois d'octobre sur [www.chrono-start.com](http://www.chrono-start.com) :

- Le Festitrail, le 4 octobre
- Le Trail du Cassoulet, le 5 octobre
- La Muretaine, le 5 octobre
- La Prayssacoise, le 5 octobre
- Le Trail des Aurigines, le 11 octobre
- La Lautécroise, le 12 octobre
- La Buzétoise, le 12 octobre
- La Corrida des Pruneaux, le 12 octobre

Running Mag est édité par la société RP Presse au capital de 2.000 F

2 Rte de la Balerne  
81500 Teulat

Remy : Tél.06 13 36 08 87  
et Tél. Fixe. 05 31 22 66 24

E.Mail: [runningmag@sfr.fr](mailto:runningmag@sfr.fr)  
Directeur de la publication : Rémy Jégard  
Directeur de la Rédaction : R. Jégard

Ont collaboré à ce numéro :  
- Krys - Christine Robert - Théo Montal - Jacques Raboisson - Pierre Garaudet - Thomas Francoual - Philippe Fourment

Impression : Messages  
Imprimeur 31100 Toulouse  
(Ce journal est imprimé dans le respect de l'environnement)  
N° ISSN : 2739-5006  
N° Commission paritaire : 0226K80535

Abonnement 1 an : 19 €  
Abonnement de soutien : 76 €

Prix TTC aux taux de 2,10 %